

CONSIDERATIONS SUR LES POLITIQUES REGIONALES EN MATIERE D'EDUCATION

Pour MONTESQUIEU, la tyrannie s'impose dans les grands Etats : la taille gigantesque de ces pays ne saurait tolérer une « nature » différente. Toujours en raison de l'immensité de ces territoires, les tyrans ne peuvent prétendre avoir la main sur tout : ils délèguent leurs pouvoirs absolus à des tyranneaux locaux, revêtus de l'autorité absolue du tyran.

La Révolution française avait imposé, ce que l'histoire a confirmé depuis, des responsabilités régaliennes qui ne pouvaient être déléguées car elles étaient la condition même de la Nation : la Justice, la Santé, l'Education. Même sous la parenthèse honteuse de l'Etat français, jamais les responsabilités régaliennes de l'Etat n'ont été remises en cause.

Il a fallu attendre nos jours pour qu'enfin on s'avisât que la décentralisation, déconcentration, régionalisation était indispensable. On a ainsi naturellement organisé les différences, l'inégalité, le gaspillage des fonds publics. Les Régions sont donc responsables -entre autres responsabilités- des Lycées : jusqu'à aujourd'hui, il leur incombait d'assurer le bon état des lieux, la maintenance des installations... L'histoire récente de la régionalisation est celle de l'incohérence et de la faillite du système :

- Les régions ont des politiques différentes en matière d'investissement pour l'éducation ;
- Responsables du « schéma des formations », de l'apprentissage, elles partagent ces responsabilités avec les Rectorats : ce qui suppose une entente fondée sur l'intérêt général qui ne préoccupe ni l'un ni l'autre.
- Elles ont à charge la maintenance, l'entretien et l'équipement des Lycées.

Cette gestion crée des différences insupportables.

Chaque Région intervient pour l'éducation selon les choix politiques : partout sous le couvert d'une égalité mal comprise, la Région aide les lycéens. Ici, on achète les livres des élèves, là, ce sont des ordinateurs qu'on offre aux nouveaux lycéens...

-Ces interventions dont l'utilité est nulle, mais l'intention clairement démagogique, produisent des effets admirables : les Lycées achètent les livres, ou les ordinateurs, auprès de centrales d'achat (pour des raisons de modération de prix bien compréhensibles) Cela a pour conséquence immédiate de ruiner le petit commerce local qui ne peut rivaliser avec ces « mammoths ».

-Les Lycées disposent de fonds sociaux (fonds de restauration/ fonds social) qui visent à subvenir aux besoins d'élèves nécessiteux. Ces fonds d'Etat sont ridiculement bas : 7000€ pour 1400 élèves, par exemple. Une Région abondait les aides d'Etat en confiant aux Lycées des moyens qui doubleraient la somme d'Etat. Mais cela n'est pas assez médiatique ! Les parents concernés ne savaient pas ce qu'ils devaient à la Région : cette formule n'a donc pas fait recette ! J'ai entendu une vice-présidente chargée des Lycées à la Région expliquer que désormais la Région agirait comme le Conseil Général et achèterait les livres scolaires. Comme chacun sait, c'est d'une dotation d'Etat qu'il s'agit ! A l'idéologie égalitaire mal comprise, cette dame ajoutait l'ignorance.

-Les tarifs des demi-pensions étaient encadrés par une circulaire ministérielle chaque année, libre à chaque établissement de se situer dans la fourchette proposée : la Région maintenant fixe les prix de l'hébergement pour tous les Lycées. Ce qui a augmenté les prix de ceux qui parvenaient à maintenir des prix raisonnables grâce à des efforts inimaginables.

-Le conseiller régional présent (parfois) au C A, selon le poids qu'il a dans la hiérarchie régionale, aura plus ou moins d'efficacité sur les investissements à entreprendre ; selon que le Lycée est situé –ou non- dans la ville capitale, il bénéficiera d'une attention différente... Certaines régions ont intégré un coefficient d'éloignement pour paramétrer la dotation de fonctionnement des Lycées : en effet, le même spectacle, par exemple, coûtera plus cher si l'établissement doit acquitter en sus des frais de transport ! D'autres régions au nom de l'égalité donnent de la même façon à chaque établissement, n'importe son degré d'éloignement. Vive l'égalité !

-Telle région s'est avisée du caractère éducatif de l'internat : elle a écrit une « charte » pour le bon usage de l'internat. Comme cette découverte ne s'est accompagnée d'aucune concertation avec le Conseil général, chargé des transports scolaires, la région investissait dans les internats et le Conseil dans les transports. Tout cela est évidemment ruineux. Lorsqu'il s'est agi de changer un équipement hors d'état (lits : sommiers et matelas), la région conseille de réaffecter les vieux lits en tube métallique qu'il nous appartient de ressouder : « Vive la Charte¹ » !

-En ce qui concerne le suivi des travaux, c'est un ingénieur-conseil qui prend en charge l'étude et le suivi de chaque dossier. On comprend que tout dépend de son degré de compétence et/ou d'asservissement : un SSI (système de sécurité incendie) est constamment en panne ; l'ingénieur conseil prétend contre toute vraisemblance que tout va bien, jusqu'au moment où le proviseur excédé par un tel laxisme demande la convocation d'urgence de la commission de sécurité qui constate que l'alarme ne fonctionne pas ! Mais il est important de ne pas « faire de vagues » de ne pas demander trop d'argent à la Région, alors on décide que tout fonctionne ; de toute façon l'ingénieur en question n'a aucune responsabilité pénale...

-La Région est responsable du schéma des formations : elle doit en négocier le détail avec le Rectorat. Il n'est pas question de développer telle formation sans l'aval des services rectoraux ; depuis quelques années on est arrivé à ce qu'une proposition d'ouverture s'accompagne d'une proposition de fermeture : rien n'évolue donc. On concevra que le développement de telle filière est fortement soumis au lobbying local : heureuses les régions vertueuses qui peuvent résister aux chants des sirènes... ce qui fait –la plupart du temps- que telle filière se développe et que telle autre est abandonnée sans que des raisons autres que l'intérêt particulier ou les économies à réaliser n'y président.

On le voit : la régionalisation, dans les quelques secteurs envisagés est une belle réussite de la démocratie, c'est toujours l'intérêt général et l'intelligence qui prévalent, jamais la démagogie, l'incompétence, la vénalité. Il est temps de passer à une nouvelle phase qui donnera encore plus de poids et de pouvoirs aux régions.

¹ CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-tombe*.